



Végétation arbustive présente en bordure des rivières qui sont à sec une partie de l'année.

Directive Habitats : annexe I

**92D0 - 2**

Code Corine : 44.812

## Galerias riveraines à Gattilier

Surface estimée sur le site :  
15 ha

### Position phytosociologique

▪ **Alliance :**

*Rubus ulmifolii-Nerion oleandri*

▪ **Association :**

*Vitacetum agnus-castus*

### Répartition nationale

Var, Pyrénées orientales, Corse

### Répartition sur le site

Le long des oueds à l'Ouest du site

### Localisation de référence

Tombeau de Maillol



*Lavatera olbia*

### Caractéristiques de l'habitat

La galerie à Gattilier se développe le long des rivières proches de la mer et qui sont à sec seulement une partie de l'année, à débit variable mais constant l'autre partie. Peuplement relativement dense et étroit largement dominé par le Gattilier avec également quelques grandes herbacées des milieux humides et nitrophiles comme les joncs et l'Inule visqueuse.

### Dynamique et confusion possible

Pas de confusion possible.

Habitat souvent en mosaïque avec les milieux humides à renoncules aquatiques et lentilles d'eau (Eur 153290).

### Espèces diagnostiques

	dom	ab	ind
<i>Vitex agnus-castus</i> Gattilier	•		•
<i>Juncus bufonius</i> Jonc des crapauds		•	•
<i>Lavatera olbia</i> Lavatéra d'Hyerès			•
<i>Myrtus communis</i> Myrte			
<i>Cyperus longus</i> Souchet long		•	•
<i>Mentha pulegium</i> Menthe pouliot		•	•
<i>Holoschoenus romanus</i> Scirpe à branche de jonc		•	•
<i>Dittrichia viscosa</i> Inule visqueuse		•	•
<i>Rubus ulmifolius</i> Ronce à feuilles d'orme		•	
<i>Carex oedipostyla</i> Laïche à style buliforme		•	
<i>Brachypodium sylvaticum</i> Brachypode des bois		•	

**Etat de conservation sur le site**

Moyen à mauvais

**Critères d'appréciation :**

**Structure** : Présence d'espèces exotiques (Faux indigo, *Amorpha fruticosa*, Muguet de la pampa, *Salpichroa origanifolia*, Olivier de Bohême *Elaeagnus angustifolia*, Sénéçon en arbre *Baccharis halimifolia*, Tamaris à petites fleurs *Tamarix parviflora*...) : note A= absence, note B <10%, note C ≥ 10%.

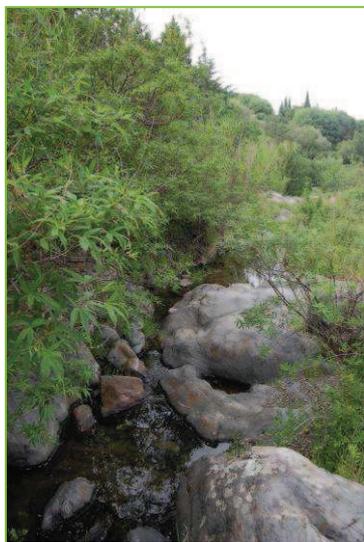
**Perspectives** : Note A = absence de traces de coupes, de gyrobroyage, de travaux, Note B = trace de perturbation sur 1 à 10% de la superficie, Note C = sur plus de 10%

Note A : Recouvrement de ligneux hauts (Frênes, peupliers...) < 20%,

Note B = 20-40%, Note C ≥ 40%

**Etudes à développer**

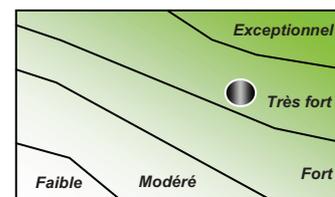
- Etudes des caractères écologiques de l'habitat,
- Evolution de l'habitat sur le site
- Surveiller les espèces envahissantes sur le site

**Bibliographie**

- Collectif, 2002 - Cahier d'habitats, Tome 1, Habitats Forestiers
- Collectif, 2004. Prodrôme des végétations de France. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 171 p. (Patrimoines naturels, 61)
- Collectif, 2007 - Catalogue Régional des mesures de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, type lagune et littoral, DIREN LR, 278p
- CNRS. Paul Lechevalier. Paris. Bissardon M., Guibal L. & Rameau J-C., 1997. Corine biotopes, types d'habitats français, ENGREF-ATEN, 175 p. dernières mise à jour : 4 avril 200

**Hiérarchisation patrimoniale**

Aire de répartition très réduite

**Espèces rares ou protégées**

*Vitex agnus-castus* (PN), Barbeau méridional (annexe II Directive « Habitats »), chiropères, Emyde lépreuse (annexe II Directive « Habitats »).

**Intérêts socio-économiques**

Paysager

**Menaces existantes ou potentielles**

- Coupe,
- Modification du régime hydrique
- Aménagement des berges,
- Travaux hydrauliques,
- Incendie,
- Colonisation par des espèces exotiques envahissantes

**Mesures de gestion favorables**

- Aucune intervention directe ou indirecte sur le cours d'eau,
- Limiter les interventions d'entretien à une seule rive,
- En cas d'enjeu sécuritaire en aval, se limiter à des coupes légères et locales après une réflexion globale à l'échelle du cours d'eau,
- Sensibiliser les acteurs locaux à la grande valeur fonctionnelle et patrimoniale des ripisylves,
- Procéder à la suppression des espèces envahissantes lorsqu'elles sont encore très présentes,
- Encourager les contrôles réglementaires sur les phytocides.

